

## CA du mardi 15 juin 2020 – Talence -

### **I / Etaient présents :**

- PARENTHOEN Alain, trésorier
- LESTRADE Jacqueline, trésorière adjointe
- RATEL Florence, secrétaire
- BUI NGUYEN Binh
- MARTINET Christiane
- OBERSON Olivier

### **Etaient absents :**

- CAZENAVE Alain, président (raison de santé)
- ZANON Claudette, commission voyage (absence excusée)
- FAURY Bernard, président de l'Association Paléontologie-Nature à l'ASCPA pour les cours Histoire des arts et des religions

### **II / Démission du président :**

Notre président, **Alain Cazenave**, démissionne pour raison de santé. Le CA le remercie très chaleureusement d'avoir tenu cette responsabilité avec autant de souplesse et d'intelligence pendant ces dernières années. Après notre première présidente, Simone Hourcau, il incarnera de très belles années pour l'ACCHLA.

Il faut donc élire un successeur, les statuts imposant un ou une président/e, un/e trésorier/e et un/e secrétaire.

Après un rapide tour de table, **Binh Bui N'Guyen** accepte de prendre l'intérim, du moins à l'essai jusqu'à la prochaine assemblée générale.

Qu'il en soit remercié.

Mme Lestrade suggère que l'ACCHLA remercie le président démissionnaire par un cadeau. M. Oberson suggère un livre portant sur l'iconographie de la Madone à l'enfant, thème dont il sait qu'il intéresse beaucoup notre collègue.

Il va s'occuper de cet achat.

### **III / Différentes questions au sujet de l'adhésion à l'ACCHLA :**

M. Bui N'guyen repose la question des différences entre les étudiants inscrits aux cours de Talence, Cestas et Pessac.

Réponse : à Cestas et Pessac, les cours sont organisés par une association qui gère les locaux et l'assurance des élèves, la somme qu'ils payent tient compte de ces points.

A Talence :

- le local est généreusement mis à disposition par la municipalité de Talence, il ne coûte donc rien aux étudiants.
- les étudiants doivent être assurés, c'est l'ACCHLA qui s'en charge, ils sont donc obligatoirement inscrits à l'ACCHLA.

Cette différence soulève un problème.

#### **IV / publication des comptes-rendus des AG :**

Afin qu'ils soient accessibles à tous ceux qui souhaitent les lire, ils seront publiés sur le site.

De même pour le CR de ce CA puisqu'il comporte le changement de président.

#### **V / inscriptions et adhésion :**

M. Oberson propose deux niveaux d'adhésion à l'ACCHLA :

- inscription gratuite à la newsletter qui apportera une information au sujet des visites, voyages, cours, conférences...

NB : il ne s'agit là que d'une information ; l'inscription à une de ces activités rendra obligatoire l'adhésion à l'ACCHLA.

- adhésion à 30 euros donnant accès au site de l'ACCHLA.

(on avait dit à ce moment que cette adhésion était réservée aux étudiants inscrits à un cours, mais ce n'est pas possible : cf les conjoints pour un voyage par exemple ! Je propose donc de supprimer cette phrase)

M. Oberson propose également deux modalités d'inscription aux cours :

- inscription en présentiel selon les modalités habituelles
- inscription numérique seulement pour les personnes qui ne peuvent pas ou ne veulent pas se déplacer. Cette inscription serait possible au tarif de 140 euros.

Question : quid des personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou d'adresse mail ?

Réponse : Ils sont très peu nombreux, pas plus de 5%. M. Oberson a téléphoné à chacun, cela a incité certains à créer pour l'occasion une adresse mail.

#### **VI / adhésion à l'ACCHLA et voyages :**

L'adhésion obligatoire à l'ACCHLA pour les participants aux voyages n'a pas toujours été respectée. Il conviendra de la rappeler sur la notice de présentation d'un voyage ou d'une sortie et/ou sur la newsletter.

Cela soulève le délicat problème de la priorité à accorder pour les voyages ou sorties très demandés. A préciser aussi pour chaque activité très demandée.

Question de M. Bui N'Guyen : serait-il possible que le paiement se fasse par internet ?

M. Oberson va poser la question au webmaster qui gère le site pour l'ACCHLA.

#### **VII / les voyages :**

Tous ceux qui avaient été prévus ont été reportés :

- UTLIB – les Flandres – reporté d'un an en juin 2021
- UTLIB – projet Cambodge – reporté
- ACCHLA – projet de Portugal, région de Porto – pas finalisé
- ACCHLA – proposition de M. Oberson pour les vacances scolaires d'Avril 2021 – 1 semaine = la Bourgogne = excursions à partir de Dijon – Autun – Vézelay – Beaune –

En bus (avec un micro qui fonctionne, exige M.Oberson) – si le groupe dépasse une vingtaine de personnes, il faudra le scinder en 2 pour certaines visites, dont celle du musée de Dijon. Mais se restreindre à une vingtaine coûterait beaucoup plus cher souligne Mme Lestrade.

Un point sera fait en septembre afin de pouvoir prévoir un budget prévisionnel lors des réunions de présentation.

Elles auront lieu :

- Le 7 septembre à Talence
- Le 8 à Cestas
- Le 9 à Pessac (à confirmer)